

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **67 délégués étaient présents et 8 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 67

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 8

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Mazingarbe : installation d'un conseiller communautaire

Suite au décès de Monsieur Bernard URBANIAK, il y a lieu de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller communautaire représentant la commune de Mazingarbe.

Conformément à la circulaire NOR INT/1405029C relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires, disposant d'une part, « lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal, suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le candidat à remplacer a été élu », et d'autre part « Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal sur la liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires, il est fait appel au premier conseiller municipal de même sexe sur la liste des conseillers municipaux non conseiller communautaire ».

Après en avoir pris connaissance,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Déclare installer dans les fonctions de délégué représentant la commune de Mazingarbe, Monsieur Alain COURAULT.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **67 délégués étaient présents et 8 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 67

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 8

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Election du 7ème Vice-Président

Le Conseil Communautaire réuni le 22 avril 2014 a décidé de fixer à 15 le nombre de Vice-Présidents,

Suite au décès de M. Michel BOUCHEZ, maire de Fouquières-lez-Lens, 7^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération, il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Le vote se déroulera conformément à l'article L-2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président fait appel à candidatures :

Est Candidat :

Monsieur Alain ROGER

Après un vote, sur 58 suffrages exprimés,

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

1 ne prend pas part au vote

Monsieur Alain ROGER, de la commune de Noyelles-sous-Lens, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est déclaré élu dans ses fonctions de 7^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **67 délégués étaient présents et 8 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 67

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 8

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Election du 8ème Vice-Président

Le Conseil Communautaire réuni le 22 avril 2014 a décidé de fixer à 15 le nombre de Vice-Présidents,

Suite au décès de M. Bernard URBANIAK, maire de Mazingarbe, 8^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération, il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Le vote se déroulera conformément à l'article L-2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président fait appel à candidatures :

est Candidate :

Madame Catherine BECART

Après un vote, sur 58 suffrages exprimés,

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

58 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

1 ne prend pas part au vote

Madame Catherine BECART, de la commune de Mazingarbe, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est déclarée élue dans ses fonctions de 8^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **67 délégués étaient présents et 8 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 67

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 8

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Mazingarbe : installation d'un membre du Bureau

Suite au décès de Monsieur Bernard URBANIAK, Maire de Mazingarbe, il y a lieu de procéder à l'installation d'un membre du Bureau représentant la commune de Mazingarbe.

Considérant l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle que « *le Bureau de l'EPCI est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et d'un ou plusieurs membres* » et l'article 9 des statuts de la Communauté dispose au 1^{er} alinéa que « *le Bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres du bureau* » et au 2^{ème} alinéa « *chaque commune adhérente à la Communauté d'Agglomération bénéficie d'un représentant au Bureau* »,

Après un vote,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Déclare installer Madame Catherine BECART, en tant que membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin représentant la commune de Mazingarbe.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 10 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 10

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Schéma de Mutualisation 2014/2020 - Rapport d'activité 2018

Le Schéma de Mutualisation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a été adopté lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2016.

En amont, l'ensemble des conseils municipaux s'était prononcé favorablement, tacitement le cas échéant, sur l'adoption de ce schéma.

L'article L5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « chaque année, lors du Débat d'Orientation Budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'état d'avancement du Schéma de Mutualisation fait l'objet d'une communication du Président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant ».

Le présent rapport annuel 2018 présente la méthodologie engagée et dresse l'état d'avancement 2018 des actions de mutualisation mises en œuvre depuis 2016.

Garantir une meilleure qualité de service à l'utilisateur, partager le savoir-faire, améliorer l'efficacité de l'organisation territoriale en rationalisant les dépenses, développer des services optimisés, équitables et solidaires... sont les finalités de ce schéma de mutualisation qui constitue l'un des leviers de développement de notre territoire.

Il est évolutif et s'adaptera aux prochaines opportunités qu'il conviendra de saisir collectivement.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le rapport d'activité 2018 du Schéma de Mutualisation de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 10 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 10

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Convention d'occupation du domaine public relative au
« Mémorial' 14-18 Notre-Dame-de-Lorette » à Souchez
au profit de l'Office de Tourisme et du Patrimoine
de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
Avenant n° 2**

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a édifié, sur la commune de Souchez et au pied de la colline où est installée la Nécropole Notre-Dame-de-Lorette, un Centre d'Histoire de la Grande Guerre dénommé « Mémorial' 14-18 Notre-Dame-de-Lorette », équipement culturel et touristique dont la vocation est de sensibiliser et d'informer le public sur l'histoire de la Première Guerre Mondiale en Flandre Française et en Artois.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, compte tenu du potentiel touristique de l'équipement et conformément aux statuts de l'E.P.I.C. qui a vocation à exploiter des sites touristiques propriété de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, a mis l'équipement à la disposition de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Le bâtiment fait partie du domaine public de la Collectivité.

Dans le cadre d'une première convention de mise à disposition en date du 22 mai 2015, il avait été décidé par l'établissement intercommunal que le Preneur fasse, à ses frais, pendant le cours de la présente convention, toutes réparations et travaux d'entretien, de réfection et de remplacement de toutes natures, hormis ceux relatifs au clos et couvert, à la charge de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Le Preneur devait également effectuer toutes vérifications périodiques - notamment celles prévues par le Code du Travail et par la réglementation des Etablissements Recevant du Public (ERP) - et toutes maintenances en découlant en matière d'installations et dispositifs techniques et de sécurité des lieux. Les travaux d'entretien ou de remise aux normes qui pouvaient découler de ces vérifications périodiques étaient également à la charge du Preneur.

Les opérations extérieures, telles que balayage, salage, déneigement, entretien des plantations, tontes, entretien de la cuve incendie, du mobilier urbain, etc... étaient également à la charge du Preneur.

Il importe de revoir cette répartition par une reprise par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin d'une partie de la maintenance du site. Ce transfert se justifiant par le fait que cet édifice fait partie intégrante de son patrimoine et qu'il importe qu'elle en assure elle-même le bon entretien, d'autant plus que la mise en œuvre des procédures techniques relatives à la maintenance, à l'entretien et aux travaux sur un ERP nécessite une expertise qui existe au sein des services de la Collectivité mais qui n'est pas présente au sein des équipes de l'Office de Tourisme dont ce n'est pas le métier.

Le coût de ce transfert de charges, qui prendra effet au 1er avril 2019, est estimé à 31 403 € H.T. Ce montant sera valorisé dans la convention d'objectifs liant l'établissement intercommunal à l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé d'acter ces modifications par la régularisation d'un avenant n° 2 à la convention initiale régularisée le 22 mai 2015.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer, avec l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, dont le siège est situé 58 rue de la Gare à Lens (62300), l'avenant n°2 à la convention d'occupation du domaine public signée le 22 mai 2015 et relative au site du « Mémorial' 14-18 Notre-Dame-de-Lorette » situé à Souchez.

Précise que les crédits d'un montant de 31 403 euros sont prévus au budget principal 2019 sur le chapitre 011.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 10 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 10

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Loos-en-Gohelle : Signature d'un avenant n°2 à la convention de mise à disposition du bâtiment d'accueil touristique situé au sein de la base du 11/19 au profit de l'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Par délibération en date du 13 avril 2015, le Conseil Communautaire a autorisé la mise à disposition, du 15 mai au 15 octobre de chaque année, du bâtiment d'accueil touristique situé au sein de la Base du 11/19 à Loos-en-Gohelle au profit de l'EPIC « Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ».

La convention correspondante a été régularisée les 15 et 22 mai 2015.

L'Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaiterait cette année pouvoir disposer de la mise à disposition dudit bâtiment à compter du 1er avril afin d'envisager une ouverture lors du démarrage des vacances scolaires de printemps.

Il y a donc lieu d'acter cette modification par la signature d'un avenant n°2 à la convention de mise à disposition initiale.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute personne subdéléguée, à signer avec l'EPIC « Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin », dont le siège est situé 58 rue de la gare à Lens (62300), l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition du bâtiment d'accueil touristique, situé sur la Base du 11/19, parcelle AI 65p à Loos-en-Gohelle, régularisée les 15 et 22 mai 2015, ainsi que tous les documents subséquents.

La prise de possession pour l'année 2019 est fixée au 1^{er} avril.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 10 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 10

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Délégation de Service Public pour la gestion du port fluvial de Harnes Désignation du délégataire

Le port de Harnes est un équipement structurant pour le développement économique de l'agglomération de Lens-Liévin.

La Commune de Harnes a été désignée par Voies Navigables de France concessionnaire du port fluvial de Harnes le 4 février 2000 pour une durée de 30 ans. Cette concession a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à compter du 1er janvier 2010. La zone concédée par Voies Navigables de France est d'une surface de l'ordre de 12 ha. La CCIR Hauts de France a été le titulaire de cette concession jusqu'au 31 décembre 2018, prolongée par avenant jusqu'au 31 mars 2019 en raison d'une première procédure infructueuse.

Par délibérations en date des 10 avril et 13 novembre 2018, et au vu du rapport préalable reprenant les caractéristiques de la prestation (situation, motivation quant aux choix de recourir à une DSP, caractéristiques principales du contrat) le Conseil Communautaire a décidé d'approuver le principe de l'exploitation du port fluvial de Harnes dans le cadre d'une délégation de service public.

La commission de Délégation de Service Public a examiné l'unique dossier de candidature et d'offre reçu de la CCIR Hauts-de-France (Ports de Lille) avant la date limite de dépôt et a proposé d'engager les négociations avec cette société. Au cours des négociations, les avancées obtenues avec le candidat ont été notables tant sur le plan financier que sur le plan technique et de la qualité du service. Le candidat a apporté toutes les précisions qui lui ont été demandées.

A l'issue de la procédure, il est proposé de retenir l'offre de la CCIR Hauts de France (Ports de Lille).

Vu le code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L1411-1 et suivants

Vu le rapport du président sur le choix du délégataire

Vu l'avis du comité technique en date du 2 octobre 2018

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux en date du 9 novembre 2018

Considérant que conformément à l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la fin de la procédure de délégation de service public du port fluvial de Harnes, l'autorité exécutive de la collectivité saisit l'assemblée délibérante du choix du délégataire auquel elle a procédé en lui exposant ses motifs ainsi que l'économie générale du contrat,

Considérant que, l'autorité exécutive transmet à l'assemblée délibérante le rapport de la commission de Délégation de Service Public présentant notamment la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celles-ci, ainsi que les motifs du choix de l'entreprise candidate et l'économie générale du contrat,

Considérant qu'au terme des négociations, son choix s'est porté sur la CCIR Hauts de France (Ports de Lille) ayant présenté une offre satisfaisante au regard des moyens proposés, de la qualité du service, et des aspects financiers (les raisons de ce choix sont exposés dans le rapport du Président annexé à la présente). Dans les conditions du contrat, cette entreprise devrait être à même d'assurer la qualité et la continuité du service,

Considérant que le contrat a pour objet la gestion du service public du port fluvial de Harnes et présente les caractéristiques suivantes :

- Début de l'exécution du contrat : 1 er avril 2019
- Fin de l'exécution du contrat : 31 décembre 2023

- Principales obligations du délégataire :
 - L'accueil des usagers dans le respect du règlement du port et des lois en vigueur,
 - L'entretien et la maintenance des installations confiées par la CALL,
 - La promotion et l'information portuaire,
 - Le suivi du trafic portuaire,
 - Le développement du trafic fluvial dans le cadre d'un développement économique durable du territoire,
 - Le renforcement de la place du Port Fluvial de Harnes dans le maillage fluvial régional en proposant une politique d'exploitation et de développement du port.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide :

- d'approuver le choix de la CCIR Hauts de France en tant que délégataire du service du port fluvial de Harnes,
- Les termes du contrat de délégation de service public et ses annexes.

Autorise le Président à signer le contrat de délégation de services public.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 10 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 10

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Agence d'Urbanisme de l'Artois – Approbation des nouveaux statuts et désignation de représentants

La CALL étant adhérente de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) suivant délibération du 13 avril 2015, ce partenariat a été formalisé par une convention-cadre pour la période 2018-2020.

L'Agence a engagé la révision de ses statuts afin de se mettre en conformité avec l'évolution administrative de son territoire intervenue depuis le 1er janvier 2017 : création de la Communauté de Communes « Ternois Com » et du Pôle d'Equilibre Territorial rural « PETR Ternois 7 Vallées », adhésion de la « Communauté de Communes des 7 Vallées » et du Pôle Métropolitain de l'Artois.

Cette démarche a également pour objectif de toiletter les statuts pour améliorer la gouvernance, d'une part et adapter l'organisation à la mise en œuvre du projet stratégique 2017-2020, d'autre part.

- La composition des partenaires Membres de droit en Assemblée Générale ainsi qu'Actifs ou Associés, par application d'une proportionnalité démographique par EPCI par tranche de 20 000 habitants sur la base de la population DGF au 1er janvier 2018, à laquelle s'ajoute le Président de l'EPCI en supplément. Soit pour la CALL (245 577hbs) : 13 représentants, inclus le Président sur un total de 61 (contre 9/50 précédemment) - 2^e position après la CABBALR.

- La composition des partenaires Membres de droit en Conseil d'Administration ainsi qu'Actifs ou Associés : le nombre de représentant par membre de droit, sauf pour l'Etat, au Conseil d'Administration est divisé par 2, en arrondissant à l'unité inférieure, par rapport au nombre de représentant à l'Assemblée Générale. Soit pour la CALL : 6 représentants sur un total de 35, contre 5/34 précédemment - 2^e position après la CABBALR.

- Des précisions distinguant le statut relevant de Membres de droit, Actifs ou Associés : la CALL figure parmi les membres de droit, avec les autres EPCI adhérents, les Syndicats Mixtes partenaires financiers et l'Etat. Les Membres Actifs sont les structures contractant un partenariat financier avec l'Agence : Région des Hauts-de-France, Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Agence de l'Eau Artois Picardie.

- Des précisions attendues relevant des modalités de fonctionnement :
 - Les attributions et pouvoirs, ainsi que le fonctionnement de chacune des instances : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, et du Bureau,
 - Le rôle et les pouvoirs du Président, du Trésorier, du Secrétaire et du Directeur,
 - Les délégations de pouvoirs conférées par le Conseil d'Administration au Président,
 - Les modalités de subdélégations accordées du Président au Trésorier, et autres membres ou salariés de l'Agence.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 26/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'approuver les modifications statutaires sus-relatées et détaillées dans le projet annexé.

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Désigne, après un vote, au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, 13 représentants dont le Président ou son représentant élu ainsi que 6 représentants au Conseil d'Administration parmi les mêmes représentants :

Assemblée Générale :

Monsieur le Président, Sylvain ROBERT, ou son représentant M. Alain LHERBIER,
Monsieur François LEMAIRE,
Monsieur Alain ROGER,
Monsieur Jean-Pierre BLANCART,
Madame Naceira VINCENT,
Monsieur Pierre CHERET,
Monsieur Yves TERLAT,
Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,
Madame Catherine BECART,
Monsieur Jean-Pierre THIRION,
Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES,
Monsieur Alain SZABO,
Monsieur Jean LETOQUART.

Conseil d'Administration :

Monsieur le Président, Sylvain ROBERT, ou son représentant M. Alain LHERBIER,
Monsieur François LEMAIRE,
Monsieur Alain ROGER,
Monsieur Pierre CHERET,
Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,
Monsieur Alain SZABO.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 10 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 10

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Concession d'aménagement de l'extension de la ZAC de l'An 2000 - Avenant n°2

Par délibération en date du 8 Novembre 2004, les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont décidé de confier à la SEM Adévia (aujourd'hui Territoires Soixante-Deux), via une concession d'aménagement, la réalisation de l'opération d'aménagement de l'extension de la ZAC de l'An 2000 sur le territoire de la commune de Liévin.

Cet aménagement comprend l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs occupants, propriétaires, habitants ou usagers des constructions à édifier à l'intérieur du périmètre.

L'échéance de la concession, prévue le 22 novembre 2019, ne permettra pas la finalisation de la commercialisation et des travaux sur le site Silas Goulet.

L'avenant n°2 a donc pour objet de proroger la concession jusqu'au 31 décembre 2024, soit environ 5 ans.

Cet avenant ne génère pas d'augmentation de la participation financière de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à Territoires 62.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Aménagement du Territoire du 26/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

4 ne prennent pas part au vote

(Les membres du Conseil d'Administration : M. Pierre SENECHAL, M. Jean-Paul DECOURCELLES, M. Laurent DUPORGE, Mme Samia GACI, ne prennent pas part au vote)

Approuve l'avenant n°2 à la concession d'aménagement de l'Extension de la ZAC de l'An 2000.

Autorise le Président à signer avec la SEM Territoires Soixante-Deux ledit avenant n°2 sachant que l'allongement de la durée de la concession n'a pas d'incidence sur la participation financière du concédant.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Dispositif Contrat Local d'Education Artistique

Afin de favoriser la rencontre entre les habitants du territoire – notamment les jeunes- et les domaines de la création et de développer ainsi une politique ambitieuse en faveur de l'éducation artistique et culturelle, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'est engagée en 2017 dans un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA). Ce dispositif est mis en place en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Hauts-de-France et le Rectorat de l'Académie de Lille.

Le CLEA développe le principe de résidences-mission, Pour 2019, le dispositif devrait se déployer comme suit :

- Reconstitution d'un comité de pilotage associant les communes, les représentants de l'Education Nationale, les acteurs clefs du tissu culturels et socio-culturels du territoire.

- Au regard du caractère artistique du dispositif, le choix des cinq artistes ou collectifs d'artistes retenus pour une mission résidence de quatre mois sera opéré dans le cadre d'un appel à candidature suivi d'un jury de sélection associant élus et techniciens de la CALL et représentant des partenaires. A l'issue de cette sélection, des contrats seront établis avec les artistes et les collectifs sélectionnés.

- Selon les projets artistiques, dès la rentrée scolaire 2019, des gestes artistiques et des rencontres entre artistes et habitants du territoire (prioritairement les jeunes) auront lieu afin de découvrir les champs de l'art et de la création. Ces « gestes artistiques » ainsi que les œuvres des artistes seront largement diffusés et partagés sur le territoire.

Pour l'année 2019, la DRAC Hauts-de-France pourrait accompagner cette démarche de son expertise et de son soutien financier en accordant une aide 91 500 € répartie comme suit : 13 500 € pour l'aide au poste du coordinateur de l'éducation artistique et 78 000 € pour le fonctionnement du dispositif.

De son côté, la Communauté d'agglomération en s'engageant dans la coordination des dispositifs d'éducation artistique et culturelle au travers d'un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA),

Compte-tenu de l'intérêt que présente ce dispositif, pour les habitants du territoire et notamment les jeunes,

A reçu un avis favorable en Commission chargée de la Cohésion Territoriale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à :

- signer et à mettre en œuvre le contrat local d'éducation artistique pour l'année scolaire 2019/2020.
- solliciter auprès de la DRAC des Hauts-de-France l'attribution des subventions relatives au CLEA et au financement du poste de coordinateur pour l'exercice 2019.
- signer les contrats et conventions y afférant.

Dit que les crédits d'un montant global de 203 000 € sont prévus au budget primitif 2019 du budget général sur la ligne 8662.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Délibération cadre relative aux aides de la CALL en faveur des projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le territoire de Lens-Liévin concerne respectivement la Cité du 12-14 de Lens au titre du NPRU d'intérêt national et les quartiers République/Cité du 4 d'Avion et Vent de Bise/Lebas de Liévin au titre du NPRU d'intérêt régional.

Un protocole unique de préfiguration a donc été mis en œuvre au niveau de notre Territoire dans le cadre du contrat de ville, préalablement au processus de contractualisation à intervenir avec l'ANRU pour chaque projet de renouvellement urbain.

Celui-ci a notamment permis de définir les objectifs suivants :

- arrêter un programme urbain dont la faisabilité aura été expertisée,
- déterminer les conditions de mise en œuvre du projet opérationnel (procédures d'aménagement utilisées, soutenabilité financière, calendrier, organisation et pilotage...),
- apporter les moyens nécessaires à la réalisation des études et ingénierie indispensables à l'élaboration de ce programme urbain,
- définir les modalités d'association des habitants pendant la phase de formalisation du protocole.

La signature de la 1ère tranche de la convention opérationnelle du NPRU de CALL doit avoir lieu en 2019 pour un volume de 236 millions d'euros d'investissement total, un concours de 55,3 millions d'euros attendus de l'ANRU, de 8,6 millions d'euros de la Région (chiffrages en cours de consolidation).

Afin d'accompagner la transformation de ces quartiers, l'engagement de la CALL s'appuiera sur ses politiques de droit commun et sur les crédits spécifiques relatifs au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Il s'agira pour la CALL de rendre lisible cet engagement en privilégiant son action autour de ses compétences et de ses priorités d'intervention (habitat, rénovation énergétique) ainsi que sur la mise en place d'un Fond de Renouvellement Urbain.

I. Le cadre d'intervention de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Au regard des enjeux et objectifs inscrits dans son Projet de Territoire, la CALL entend affirmer son soutien aux projets NPRU au travers de 3 volets d'intervention :

Axe 1 : Mise en place d'une prime d'accession à la propriété

Objectif fondamental du NPNRU, la diversification de l'offre de logement consiste à introduire une diversité d'habitat dans des zones constituées en grande majorité de logements locatifs sociaux. Cette volonté de réintroduire une offre de logement privé au sein des quartiers NPRU constitue l'outil essentiel du rééquilibrage social attendu.

Afin d'accompagner et d'encourager le processus de diversification sur les quartiers, la CALL va mettre en place une prime d'accession à la propriété dont les modalités d'octroi et les montants seront définis dans le cadre d'une AMO lancée en 2019 par la Direction Politique de la Ville-Habitat de la CALL.

Axe 2 : Accompagnement à la construction et à la rénovation d'un habitat durable en lien avec la TRI

En référence aux priorités du Projet de Territoire, la TRI a été inscrite comme objectif d'excellence du projet de renouvellement urbain. A ce titre, la mise en place d'une réserve de performance pour la rénovation ou la construction d'un habitat durable permettra de pousser les exigences en la matière. Les projets financés dans le cadre de cet axe devront faire référence en matière de performance énergétique ou plus largement en matière de Troisième Révolution Industrielle et participer activement au rayonnement du projet de renouvellement urbain et du quartier au sein et en dehors du territoire communautaire.

Les modalités seront définies au cours de l'année 2019 en lien avec la Cheffe de Projet TRI de la CALL.

Axe 3 : Actualisation du fonds de concours à la rénovation urbaine des quartiers (FRU)

Ce fonds de concours dont les modalités d'octroi seront définies en 2019, visera à aider les communes dans la rénovation de leurs espaces publics et pouvoir ainsi transformer durablement l'image et le cadre de vie des quartiers.

Les conditions d'accès à ce fonds de concours seront établies conformément aux enjeux et priorités du Projet de Territoire.

Les modalités d'accompagnement via les Fonds de concours communautaires existants seront également réactualisées, tant spécifiquement pour les communes éligibles au Fonds de Concours des Communes Rurales, que pour le reste du territoire hors quartiers NPNRU.

II. Mobilisation et convergence des politiques intercommunales, le droit commun au service des quartiers NPRU

Toutes les politiques intercommunales dites de droit commun, développement économique, tourisme, culture, sport, eau et assainissement, gestion des déchets ménagers... ont vocation à profiter à l'ensemble du territoire de l'EPCI.

Une attention particulière sera portée à ce que les quartiers NPRU puissent bénéficier de ces politiques et que les moyens financiers qui leur seront consacrés participent à leur traitement et au changement d'image.

Des expérimentations ciblées pourront être engagées en tenant compte des budgets et moyens existants de la CALL.

III. Mise en perspective financière du dispositif

Sous réserve du vote des crédits budgétaires correspondants au budget de la CALL, l'enveloppe prévisionnelle mobilisable sur la période 2020-2030 est de 5 millions d'euros au total.

Au regard des projets présentés l'aide financière de la CALL ne devrait pas être sollicitée avant 2020.

La ventilation de l'enveloppe par quartier, au regard des schémas directeurs présentés se fera de la manière suivante :

- Axe 1 : enveloppe spécifique (environ 26% de l'enveloppe globale)
- Axe 2 : enveloppe spécifique (environ 24% de l'enveloppe globale)
- Axe 3 : fonds de concours commun aux trois quartiers (environ 49% de l'enveloppe globale)

Ainsi, selon cette clé de répartition, 51% de l'enveloppe serait fléchée au profit du volet Habitat, compétence de la CALL ; 49% de l'enveloppe serait fléchée au profit de l'aménagement urbain via le FRU afin de répondre aux différents enjeux de la CALL.

Ces montants et cette clé de répartition sont donnés à titre indicatif et ne constituent en aucun cas des réservations de crédits. Les subventions de la CALL seront affectées sur la base de dossiers complets, sous réserve de leur instruction et des crédits disponibles.

Une première tranche de 2 millions d'euros est inscrite dans le BP 2019 avec crédits de paiement à compter de 2020.

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 mettant en place une nouvelle politique de la ville,

Vu le décret du 30 décembre 2014, fixant la liste des Quartiers Politiques de la Ville (QPV),

Vu l'arrêté du 29 avril 2015, relatif à la création du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain,

Vu le Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Vu le protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, signé le 10 Mars 2017,

Considérant l'avis de la Réunion Technique Partenariale de l'ANRU du 16 mars 2016,

Considérant l'avis du Comité Local d'Engagement de l'ANRU du 11 mai 2016,

Considérant l'avis du Comité National d'Engagement de l'ANRU du 5 septembre 2016 sur le dossier de présentation déposé par la CALL,

Considérant l'avis du Comité d'Engagement de l'ANRU du 14 septembre 2017 sur les recommandations pour la poursuite de l'élaboration de l'avenant au protocole de préfiguration,

Considérant l'avis du Comité National d'Engagement de l'ANRU du 19 septembre 2017 sur le dossier de présentation déposé par la CALL,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le cadre d'intervention de la CALL en faveur des quartiers NPRU pour la période 2020-2030

Précise que la première tranche de l'aide (2M€) est prévue dans le budget primitif 2019 sur l'autorisation de programme – crédit de paiement intitulée « NPRU »

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Contribution aux investissements en eau potable applicable à compter du 1er avril 2019

Les dépenses de fonctionnement supportées directement par la Communauté d'Agglomération (remboursement des emprunts et quote-part des frais de personnels essentiellement) sont couvertes par une contribution aux investissements appliquée à chaque mètre cube d'eau facturé aux usagers.

Cette contribution aux investissements s'ajoute aux frais d'exploitation du réseau, perçus directement par Véolia Eau dans le cadre des contrats d'affermage en vigueur au 1^{er} avril 2019.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 25/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe le montant de la contribution aux investissements en eau potable dans les différentes communes de l'agglomération uniformément à 0.572 €/m3 hors taxes à compter du 1^{er} avril 2019, sachant que les 5 premiers m3 sont gratuits.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Contribution aux investissements en assainissement applicable à compter du 1er avril 2019

Les dépenses de fonctionnement du service d'assainissement collectif supportées directement par la Communauté d'Agglomération (investissement, remboursement des emprunts et quote-part des frais de personnels essentiellement) sont couvertes par :

- Une contribution aux investissements appliquée à chaque mètre cube d'eau facturé aux usagers, s'agissant des eaux usées,
- Une contribution du budget général, s'agissant des eaux pluviales.

Cette contribution aux investissements s'ajoute aux frais d'exploitation du réseau perçus directement par Véolia Eau dans le cadre des contrats d'affermage et aux redevances et taxes en vigueur.

La facture 120 m3TTC reste donc inchangée pour les usagers.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Services à la Population et Territoire Durable du 25/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe le montant de la contribution aux investissements d'assainissement collectif dans les différentes communes de l'agglomération uniformément à 0,870 €/m3 hors taxes à compter du 1^{er} avril 2019.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **67 délégués étaient présents et 8 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 67

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 8

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Organisation des commissions

Lors de notre séance du 19 mai 2014, le Conseil a décidé l'organisation des 5 commissions suivantes :

- Commission Finances et Administration Générale : 20 membres

Finances, perspectives financières, budget, plan pluriannuel d'investissement (PPI), gestion de la dette, mutualisation, transfert de charges, patrimoine communautaire.

- Commission Cohésion Territoriale : 19 membres

Politique de la ville, cohésion sociale, solidarité, prévention de la délinquance, culture, sport, santé, enseignement supérieur.

- Commission Services à la Population et Territoire Durable : 17 membres

Eau, assainissement, collecte et traitement des déchets, gestion des équipements communautaires (crématorium, refuge/fourrière, parc des Cytises...), cadre de vie (mobilité, pollution, nuisances sonores...).

- Commission Economie et Attractivité : 21 membres

Développement économique : aménagement des parcs d'activités, aide à la création/reprise/installation, développement commercial et artisanal.

Veille et Excellence économique : animation et développement des clusters.

Emploi, économie sociale, solidarité-insertion par l'économie.

Tourisme et promotion du territoire.

- Commission Aménagement du Territoire : 19 membres

Programmation habitat, rénovation urbaine, plan local de l'habitat n° 2.

Grands Projets, Euralens... Politiques transcommunautaires : institutionnelles (CPER, FEDER, CTDD, UNESCO...) et partenariales (EPF, MBM, CD2E...) SCOT, PLU, PDU ..., Trame verte et bleue, communes rurales et agriculture.

Les 96 Conseillers Communautaires doivent se répartir dans ces 5 commissions en respectant la règle de la proportionnelle.

Chaque Conseiller Communautaire ne siègeant que dans une seule commission.

Suite à la modification des 7^{ème} et 8^{ème} Vice-Présidents, il y a lieu de modifier la représentation.

Après un vote,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Modifie les représentants dans les 5 commissions à savoir :

- **Commission Finances et Administration Générale** : 20 membres

	NOMS-PRENOMS
1	Alain LHERBIER, Président
2	Christine ROSZAK
3	Jean-Luc DAUCHY
4	Jeanne HOUZIAUX
5	André KUCHCINSKI
6	Thierry DAUBRESSE
7	Mina OUBALAAID
8	Claude BASSEZ
9	Maryvonne POULAIN
10	Maryse LOUP
11	Yves TERLAT
12	Jean-Marc TELLIER
13	Jean-Marie FONTAINE
14	Daniel DERNONCOURT
15	Christophe DRUELLES
16	Jacques JAKUBOSZCZAK
17	Pierre SENECHAL
18	Jean-Marie ALEXANDRE
19	José EVRARD
20	Laurent DASSONVILLE

- **Commission Cohésion Territoriale** : 19 membres

	NOMS-PRENOMS
1	Alain LEFEBVRE, Président
2	Alain BAVAY
3	Philippe DUQUESNOY
4	Donata HOCHART
5	Cécile BOURDON
6	Hélène CORRE
7	Samia GACI
8	Martine GERMA
9	Françoise TOULOUSE

10	Valérie DELVALLEZ
11	Laurence DEPOORTER
12	Jean LETOQUART
13	Dominique FALIVA
14	Christian CHAMPIRE
15	Rose-Marie JULLIARD
16	Patrick CAMBRAY
17	Catherine BECART
18	Jacques LARIVIERE
19	Antoine IBBA

- **Commission Services à la Population et Territoire Durable** : 17 membres

	NOMS-PRENOMS
1	Philippe LA GRANGE, Président
2	Pierre LACHERIE
3	Jean HERMAND
4	Edmond GOGUILLON
5	Christine STIEVENARD
6	Dorise TRANAIN
7	Bernard OGIEZ
8	Patrice DELALEU
9	Sébastien OGEZ
10	Jean-Pierre BLANCART
11	Serge POIX
12	Rose-May SCHIAVON
13	Christelle BUISSETTE
14	Daniel TOP
15	Laurence WATTIEZ
16	Alain SZABO
17	Roger FRUCHART

- **Commission Economie et Attractivité** : 21 membres

	NOMS-PRENOMS
1	Didier HIEL, Président
2	Caroline LOUBAT
3	Daniel KRUSZKA
4	Françoise HAUTECOEUR
5	Katia BRETON
6	Sylvain ROBERT
7	Philippe RAYTER
8	Laurent DUPORGE
9	Jean-François CARON
10	Nicolas BAYS
11	Perrine CIOFFI
12	Martine VANDEVOORDE
13	Sylvie DUPUIS
14	Bernard BAUDE
15	Christian PEDOWSKI
16	Yvon LEJEUNE
17	Alain COURAULT
18	Evelyne NACHEL
19	Sophie GAUTHY
20	Arnaud SANCHEZ
21	Hugues SION

- **Commission Aménagement du Territoire** : 19 membres

	NOMS-PRENOMS
1	Alain DUBREUCQ, Président
2	Martine CZEKALOWSKI
3	François LEMAIRE
4	Jean-Pierre THIRION
5	Jean-Paul DECOURCELLES
6	Naceira VINCENT
7	Jean-Bernard MACQUART
8	Bertrand NAGLIK
9	Alain ROGER
10	Didier DRECQ
11	Sylvie TAPPELLA
12	Maryse COUPIN

13	Pierre CHERET
14	Bruno TRONI
15	Maurice VISEUX
16	Alexandre D'ANDREA
17	Dominique ROBILLART
18	Justin CLAIRET
19	Joël BERNARD

Cette délibération annule et remplace celle prise en séance le 19 mai 2014.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **67 délégués étaient présents et 8 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 67

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 8

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Remplacement de représentants à divers organismes

Suite aux décès de Monsieur Michel BOUCHEZ et M. Bernard URBANIAK, il y a lieu de procéder à leur remplacement dans divers organismes pour lesquels ils représentaient la collectivité,

A la demande de M. Bruno TRONI, il y a lieu également de le remplacer au Pôle Métropolitain de l'Artois.

Structures concernées :

- Syndicat Mixte des Transports en Commun en qualité d'un délégué titulaire et 1 délégué suppléant,
- Comité Consultatif Intercommunal de Sapeurs-Pompiers Volontaires en qualité de 2 délégués titulaires,
- Commission "transport - Mobilité Intermodalité (avec Hénin-Carvin) : en qualité d'un délégué,
- Plate-Forme Multimodale Dourges : en qualité d'un délégué,
- C.S.S de l'usine RECYTECH : en qualité de représentant titulaire,
- Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys en qualité d'un délégué titulaire,
- Association "Eau Artois" en qualité d'un représentant,
- Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale en qualité d'un titulaire,
- ENEDIS - base 11/19 Comité de Suivi en qualité d'un délégué suppléant,
- Pôle Métropolitain de l'Artois : en qualité d'un délégué titulaire.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne, les représentants aux structures suivantes :

Organismes	Nbre de représentants	Prénoms - No
Syndicat Mixte des Transports en Commun	7 titulaires	- Monsieur Laurent DUPORGE - Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES - Monsieur Alain LHERBIER - Madame Donata HOCHART - Monsieur Bernard OGIEZ - Monsieur Jean-Luc DAUCHY - Monsieur Yvon LEJEUNE
	7 suppléants	- Madame Laurence DEPOORTER - Monsieur Jean HERMAND - Madame Naceira VINCENT - Madame Samia GACI - Monsieur Sylvain ROBERT - Monsieur Daniel KRUSZKA - Monsieur Pierre SENECHAL
Comité Consultatif Intercommunal de Sapeurs-Pompiers Volontaires	6 titulaires	- Le Président de la CALL - Monsieur Sébastien OGEZ - Monsieur Claude BASSEZ - Monsieur Jean HERMAND - Madame Laurence DEPOORTER - Madame Catherine BECART
	6 suppléants	- Madame Martine CZEKALOWSKI - Madame Christine STIEVENARD - Madame Christine ROSZAK - Madame Sylvie TAPELLA - Madame Caroline LOUBAT - Monsieur Yvon LEJEUNE
Commission "transport - Mobilité Intermodalité	15 membres de chacune des Communautés	- Monsieur Laurent DUPORGE - Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES - Monsieur François LEMAIRE - Monsieur Jean HERMAND - Monsieur Bernard OGIEZ - Monsieur Jean-Luc DAUCHY - Madame Christine STIEVENARD - Monsieur Alain LHERBIER - Madame Donata HOCHART - Madame Naceira VINCENT - Madame Samia GACI - Madame Cécile BOURDON - Monsieur Daniel KRUSZKA - Monsieur Dominique ROBILLART - Monsieur Justin CLAIRET

Organismes	Nbre de représentants	Prénoms - Noms
Plate-Forme Multimodale Dourges	2 délégués	-Madame Donata HOCHART - Monsieur Didier HIEL
C.S.S de l'usine RECYTECH	1 titulaire	- Madame Donata HOCHART
Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL)	7 titulaires	- Monsieur Jean-Pierre BLANCART (VP) - Monsieur Alain BAVAY - Monsieur André KUCHCINSKI - Madame Naceira VINCENT - Monsieur Alain LHERBIER - Monsieur Jean-François CARON - Monsieur Alain SZABO
	7 suppléants	- <i>Monsieur Edmond GOGUILLON</i> - <i>Madame Mina OUBALAAID</i> - <i>Monsieur Alain DUBREUCQ</i> - <i>Monsieur Alain ROGER</i> - <i>Monsieur Nicolas BAYS</i> - <i>Madame Christine STIEVENARD</i> - <i>Monsieur Justin CLAIRET</i>
Association "Eau Artois"	20 représentants	- Le Président de la CALL - Madame Naceira VINCENT - Monsieur Thierry DAUBRESSE - Monsieur Jean-Pierre BLANCART - Monsieur Bernard OGIEZ - Monsieur Alain ROGER - Monsieur Alain BAVAY - Monsieur André KUCHCINSKI - Monsieur Alain LHERBIER - Monsieur Jean-François CARON - Monsieur Edmond GOGUILLON - Madame Mina OUBALAAID - Monsieur Alain DUBREUCQ - Monsieur Nicolas BAYS - Monsieur Bertrand NAGLIK - Monsieur Didier HIEL - Monsieur Dominique ROBILLART - Monsieur Pierre SENECHAL - Madame Catherine BECART - Monsieur Jacques LARIVIERE

Organismes	Nbre de représentants	Prénoms - Noms
Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale	7 titulaires	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Alain ROGER - Monsieur Didier HIEL - Monsieur François LEMAIRE - Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES - Monsieur Alain BAVAY - Monsieur Jean-Bernard MACQUART - Monsieur Philippe LA GRANGE
	3 suppléants	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Naceira VINCENT - Monsieur Pierre LACHERIE - Monsieur Dominique ROBILLART
ENEDIS - base 11/19 Comité de Suivi	1 titulaire	- Monsieur Philippe DUQUESNOY
	1 suppléant	- Monsieur Philippe LA GRANGE
Pôle Métropolitain de l'Artois	7 titulaires	<ul style="list-style-type: none"> - M. Sylvain ROBERT - M. François LEMAIRE - M. André KUHCINSKI - M. Jean-François CARON - M. Jean-Marie ALEXANDRE - M. Yves TERLAT - M. Bernard BAUDE
	7 suppléants	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Maryse LOUP - M. Jean-Pierre BLANCART - M. Philippe DUQUESNOY - M. Alain BAVAY - M. Yvon LEJEUNE- - M. Christian CHAMPIRE - Mme Sylvie DUPUIS

Les listes des représentants des structures sont ainsi modifiées.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **67 délégués étaient présents et 8 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 67

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Jean-François CARON, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Monsieur Laurent DASSONVILLE, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 8

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail
de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CHSCT)
Modification de représentants**

Considérant la mise en place d'un Comité Technique et d'un CHSCT à l'issue des élections professionnelles du 6 décembre 2018, les représentants du collège de la collectivité ont été désignés lors du conseil communautaire du 18 décembre 2018.

Suite au décès de M. Bernard URBANIAK, délégué titulaire, et de la démission de M. Pierre SENECHAL, délégué suppléant, il y a lieu de les remplacer pour le collège de la collectivité à ces deux instances.

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale modifiée et notamment ses articles 32, 33 et 33-1,

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et notamment ses articles 1, 2, 4, 8 et 26,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne M. Bertrand LOUCHART en remplacement de M. Bernard URBANIAK, en qualité de représentant titulaire au comité technique et au CHSCT et pour toute la durée du mandat électif actuel. Mme Magalie BRIOU se substitue à M. Pierre SENECHAL, démissionnaire. La liste est modifiée comme suit :

Représentants titulaires :

- 1- Mme Maryse LOUP,
- 2- M. Jean-Pierre BLANCART,
- 3- Mme Martine CZEKALOWSKI,
- 4- Mme Jeanne HOUZIAUX,
- 5- M. Bertrand LOUCHART.

Représentants suppléants :

- 1- Mme Christine STIEVENARD,
- 2- M. André KUHCINSKI,
- 3- Mme Naceira VINCENT,
- 4- M. Yvon LEJEUNE,
- 5- Mme Magalie BRIOU.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Modification de l'arrêté n° 195 du 22 août 2013
Correction d'une erreur matérielle**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; - Le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié, relatif notamment à la position de disponibilité des fonctionnaires territoriaux,

Vu le courrier de saisine auprès de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du Pas-de-Calais,

Vu la demande présentée par Monsieur Sylvain ROBERT, Ingénieur Principal, tendant à obtenir sa mise en disponibilité sur demande pour une période de douze mois, à compter du 1^{er} septembre 2013, pour convenances personnelles,

Vu l'arrêté n°195 du 22 août 2013 actant la mise en disponibilité de Monsieur Sylvain ROBERT pour convenance personnelle,

Considérant l'existence d'une erreur matérielle dans les modalités administratives de gestion de la carrière de Monsieur Sylvain ROBERT pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 17 décembre 2013 inclus,

Considérant la nécessité de substituer, dans l'arrêté précité, la position de mise en disponibilité par celle de détachement pour l'exercice d'un mandat d' élu local,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
(Monsieur Sylvain ROBERT, ne prend pas part au vote)

Annule l'arrêté n°195 en date du 22 août 2013 en ce qu'il actait la mise en disponibilité de Monsieur Sylvain ROBERT pour convenance personnelle pour la période allant du 1^{er} septembre 2013 au 17 décembre 2013 inclus.

Et lui **substitue** les termes suivants : « détachement de Monsieur Sylvain ROBERT pour exercice d'un mandat électoral ».

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Révision des statuts du Syndicat Mixte Pour la Plateforme Multimodale de Dourges

Le Président expose qu'en application de l'article L. 5721-6-3 du CGCT, le Département du Nord s'est retiré du syndicat mixte, sa participation étant devenue sans objet depuis la loi NOTRe du 7 août 2015 qui attribue une compétence exclusive aux Régions pour définir les régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises. Ce retrait a été autorisé par un arrêté interdépartemental du 2 août 2016.

Par ailleurs, la fusion de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et de la communauté de communes de Weppes a entraîné, en application de l'article L. 5217-7 II et VII du CGCT, la sortie de la MEL du syndicat mixte de la plateforme de Dourges au 1er janvier 2017. Ce retrait a été constaté par un arrêté interdépartemental en date du 30 décembre 2016.

De même, par arrêté interdépartemental du 6 juillet 2018, le retrait du Département du Pas-de-Calais a été constaté.

Suite aux retraits du Département du Nord, de la MEL et du Département du Pas-de-Calais, le comité syndical a délibéré le 18 décembre 2018 sur la révision de ses statuts concernant notamment, sa composition qui passe de 30 à 17 membres, la contribution financière de la CALL passant de 4,545 % à 8,3324 %. Il importe cependant de noter que si la contribution de la CALL s'accroît en apparence, elle diminue en valeur absolue passant de 113 000 euros pour 2018 et estimé à 83 000 € par an pour les années 2019 à 2022.

Aux termes de l'article 18 des statuts du syndicat mixte, les modifications aux conditions initiales de fonctionnement et de composition du syndicat sont soumises aux mêmes modalités d'approbation que lors de la constitution.

Par conséquent, le conseil communautaire doit délibérer sur le projet ci-joint de statuts révisés du syndicat mixte.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil Communautaire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2018026 du comité syndical en date du 18 décembre 2018,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le projet des statuts révisés du Syndicat Mixte pour la Plateforme de Dourges.

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2019 sur l'imputation : Budget 06 / Fonctionnement / Ligne de crédit 8081, Chapitre 65.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

PROJET DE TERRITOIRE - CENTRALITE A LENS-LIEVIN Transfert de la ZAC et approbation des modalités

Le conseil municipal de Lens a délibéré le 24 septembre 2015 pour créer la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Centralité sur la base d'un programme de constructions mixte, comprenant des bureaux, de l'hôtellerie et des commerces, services, activités et loisirs, des logements. Cette ZAC s'inscrit autour de la gare TGV et des différentes fonctions métropolitaines comme le musée du Louvre-Lens, la Sous-Préfecture, l'Hôpital de Lens...

La ZAC Centralité s'étend de la gare TGV de Lens (rue Paul Bert), en passant par le secteur Bollaert et la cité minière Parmentier (ERBM), et jusqu'au site de Zins-Garin (Avenue Alfred Maes), sur une surface totale d'environ 63 hectares, permettant le développement d'environ 130.000 m² de SDP.

En parallèle, la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin a placé la centralité au cœur de son projet de territoire, adopté par délibération lors du conseil du 27 juin 2017.

La concentration et le développement de fonctions métropolitaines au sein de la centralité lensoise concourent en effet au rayonnement et à l'attractivité de toute l'agglomération, au bénéfice de l'ensemble de ses habitants.

Deux actions participent notamment à cet objectif :

- Renforcer l'attractivité de la centralité en développant des activités de loisirs et commerciales complémentaires qui contribueront au renforcement de l'économie touristique,
- Agir pour attirer de nouvelles fonctions métropolitaines créatrices d'emplois au sein de la centralité renouvelée.

Transfert de la ZAC :

Selon l'exposé des motifs du dossier de création de la ZAC centralité, « *le projet de Lens centralité est un projet d'aménagement et de développement global du territoire avec l'ambition de doper son attractivité et d'affirmer et de valoriser la centralité de Lens-Liévin au cœur de l'agglomération* ».

Le programme et l'ambition supra-communale de cette ZAC répondent ainsi parfaitement aux enjeux de renforcement de la centralité mis en avant dans le projet de territoire.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération de Lens Liévin est compétente en matière d'aménagement et d'espace communautaire, pour la création et la réalisation de ZAC d'intérêt communautaire.

C'est dans ce cadre que, par délibération du 24 juin 2005, la Communauté d'agglomération de Lens Liévin a défini l'intérêt communautaire des ZAC.

Au terme de cette délibération, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, « *en vertu des principes de spécialité et de subsidiarité qui l'animent, intervient seulement dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière satisfaisante par les communes membres et ne peuvent donc, en raison des dimensions et des effets de l'action envisagée, qu'être mieux accomplis au niveau communautaire* ».

La Communauté d'agglomération de Lens Liévin a donc vocation à intervenir pour mener le projet de territoire dont les dimensions et les effets dépassent l'intérêt d'une seule commune membre.

La délibération précise, en outre, qu'en matière de ZAC, doivent être considérées comme étant d'intérêt communautaire :

- Les opérations d'urbanisme s'inscrivant spatialement sur plusieurs communes ;
- Les opérations présentant un enjeu à l'échelle de l'agglomération ;
- Les opérations de restructuration de centre-ville et / ou de recomposition du tissu urbain dans la mesure où ces espaces sont repris dans des dispositifs contractuels de type Politique de la Ville ou Contrat d'Agglomération.

La ZAC Centralité correspond en tous points à ces deux derniers critères et a donc acquis un intérêt communautaire avec la mise en œuvre du projet de territoire.

La reconnaissance de l'intérêt communautaire de la ZAC Centralité, sur le fondement de l'intérêt communautaire tel que défini dans la délibération du 24 juin 2005 et du projet de territoire, entraîne donc le transfert de la ZAC Centralité à la Communauté d'agglomération de Lens Liévin.

Modalités du transfert :

Du fait de la reconnaissance de l'intérêt communautaire, les biens immobiliers propriétés de la Ville de Lens, inclus dans le périmètre de la ZAC Centralité et qui concourent à la réalisation de celle-ci, seront mis à disposition de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin conformément aux dispositions qui suivent :

- les biens immobiliers appartenant au domaine public de la commune, sauf ceux mentionnés ci-après, de la ville de Lens sont mis à disposition de la communauté d'agglomération à titre gratuit,
- les biens appartenant au domaine privé de la commune, nécessaires à la réalisation du projet, sont cédés à la communauté d'agglomération à l'euro symbolique.

Sont exclus du transfert les biens immobiliers propriétés de la Ville de Lens qui demeurent d'intérêt communal et n'ont pas vocation à être utilisés pour la réalisation de la ZAC : l'école de musique, la Salle Jean Nohain, la médiathèque Robert Cousin et les parkings immédiatement attenants, les emprises du futur skate parc municipal.

Enfin, sont exclus du transfert les biens immobiliers du site dit de l'« APOLLO », dans la mesure où le projet de construction sur ce site a déjà fait l'objet de la délivrance d'un permis de construire, la régularisation de la promesse de vente étant en cours. La réalisation de l'aménagement étant achevée, il n'y a pas lieu à intervention de la CALL.

La Communauté d'agglomération de Lens Liévin est substituée par principe à la Ville de Lens dans les droits et obligations découlant des contrats n'excédant pas la durée de réalisation de la ZAC que cette dernière a pu conclure pour l'aménagement, l'entretien et la conservation des biens ainsi mis à sa disposition, dont notamment les conventions signées avec l'Etablissement Public Foncier.

Dans l'attente de la mise en œuvre des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers, et afin de gérer efficacement la période de transfert, une convention sera conclue entre la Communauté d'agglomération de Lens Liévin et la Ville de Lens, afin d'autoriser le Maire de Lens à :

- Prendre toutes les mesures d'administration et de gestion, pour poursuivre toutes les opérations déjà engagées, travaux nécessaires afin d'assurer à titre transitoire, la continuité
- Poursuivre les opérations de cessions immobilières nécessaires à la réalisation de la ZAC.

Il est précisé que les pouvoirs de police de conservation du domaine public et de la circulation et du stationnement restent de la compétence du maire de la commune de Lens.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Economie et de l'Attractivité du 27/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Reconnait l'intérêt communautaire de la ZAC centralité ;

Approuve le transfert de la ZAC Centralité ;

Autorise le Président à signer les formalités liées au transfert de la ZAC Centralité ;

Dit que les crédits sont repris dans le Budget Primitif 2019 dans l'autorisation d'engagement et dans l'autorisation de programme dédiées à la ZAC Centralité ;

Approuve la convention de gestion provisoire de la ZAC Centralité avec la Ville de Lens et autoriser Monsieur le Président à signer les documents s'y rapportant.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - SIA Habitat
Réhabilitation de 56 logements
BULLY LES MINES**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°90 717 en annexe signé entre SIA HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de un million cinq-cent-trente-huit mille quatre-cent-vingt euros (1 538 420 €), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignation- selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 90 717 constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - SIA Habitat
Extension du Foyer "Les Glycines"
GRENAV**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°89 345 en annexe signé entre SIA HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de un million neuf-cent-soixante-douze mille et sept cent quatre-vingt douze euros, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 89 345 constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - SIA Habitat
Réhabilitation de 19 logements LOISON SOUS LENS**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°89 762 en annexe signé entre SIA HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de sept cent trente mille cent quatorze euros (730 114 €), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 89 762 constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - PAS DE CALAIS HABITAT
Réhabilitation de 45 logements Résidences Picasso et Néruda à MERICOURT**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°86 172 en annexe signé entre PAS DE CALAIS HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de un million huit cent soixante quinze mille et trente six euros (1 875 036 €), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 86 172 constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - SIA Habitat
Réhabilitation de 7 logements
MEURCHIN**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°89 760 en annexe signé entre SIA HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de deux-cent-vingt-six-mille huit-cent-soixante dix-huit euros (226 878 €), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignation- selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 89 760 constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - SIA Habitat
Réhabilitation thermique de 28 logements
MEURCHIN**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°89759 en annexe signé entre SIA HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de sept-cent-quatre-vingt mille et huit-cent-soixante-treize euros (785 873 €), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignation- selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 89 759 constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - SIA Habitat
Construction de 15 logements rue Docteur Schaffner
NOYELLES SOUS LENS**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°87 786 en annexe signé entre SIA HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de un million cent-cinquante-deux-mille quatre-cent-soixante sept euros (1 152 467 €), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 87 786 constitué de 4 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - SIA Habitat
Réhabilitation de 32 logements
PONT A VENDIN**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°89757 en annexe signé entre SIA HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de huit-cent-quatre-vingt-dix-sept mille neuf-cent-seize euros (897 916 €), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignation- selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 89 757 constitué de 2 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

**Garantie d'emprunt - HABITAT HAUTS DE FRANCE
Acquisition et Amélioration d'un logement à SOUCHEZ**

Vu le rapport établi par Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 5111-4 et L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de Prêt N°88652 en annexe signé entre HABITAT DE FRANCE ci-après l'Emprunteur et la Caisse des dépôts et consignations,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de cent soixante six mille et sept cent quatre vingt un euros (166 781€), souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 88 652 constitué de 3 lignes de prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Article 4 : Le Conseil autorise le Président à signer la convention et ses avenants.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **63 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 63

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 22

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Vote des taux d'imposition 2019

Vu le produit nécessaire à l'équilibre du Budget 2019,

Vu les différentes ressources destinées à compenser la suppression de la taxe professionnelle dont bénéficie la communauté d'agglomération

Vu le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,

Vu le montant des allocations compensatrices,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

57 « pour »

0 « contre »

17 « abstention »

Décide de fixer maintenir à leur niveau de 2018 les taux des taxes ménages, pour l'année 2019, soit :

- la Taxe d'Habitation.....14.01%
- la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties.....2.50%
- la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties.....3.75%

Décide de maintenir en 2019, le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises à son niveau de 2018, soit 32.40%.

Autorise le Président à signer l'état de notification des taux d'imposition de 2019 et à pouvoir capitaliser la marge de manœuvre disponible sur le taux de la CFE.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **63 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 63

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 22

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Vote du Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2019

Le Président rappelle que, par délibération en date du 19 décembre 2008, le Conseil a décidé d'instituer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en application des dispositions de l'article 1609 nonies D du Code Général des Impôts et ce, à compter du 1er janvier 2010.

Il est précisé que l'institution de cette taxe a été opérée sans modulation, c'est-à-dire avec un taux unique pour tous les usagers.

Le taux de la TEOM est déterminé librement par l'Assemblée délibérante chaque année. Depuis 2005, les collectivités votent un taux et non plus un produit.

En 2019, la TEOM couvrira près de 35% des dépenses réelles de fonctionnement générées par le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Vu le produit nécessaire à l'équilibre du Budget 2019,

Vu les différentes ressources destinées à compenser la suppression de la taxe professionnelle dont bénéficie la communauté d'agglomération,

Vu les produits des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti, de la cotisation foncière sur les entreprises,

Vu le montant des allocations compensatrices,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

57 « pour »

0 « contre »

17 « abstention »

Décide de maintenir pour l'année 2019, à son niveau de 2018, le taux unique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit **6.07 %**;

Précise qu'aucun zonage n'a été institué ;

Autorise le Président à signer l'état 1259 TEOM afférent à l'exercice 2019 ;

Dit que la recette est inscrite sur la ligne n° 3640 du Budget Primitif 2019 du budget principal,

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **63 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 63

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 22

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Vote de la Dotation de Solidarité Communautaire 2019

Le Président rappelle à l'Assemblée que selon l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, les groupements à taxe professionnelle unique peuvent instituer une dotation de solidarité communautaire.

Afin de préserver totalement les acquis financiers des communes, il est proposé que la Communauté d'Agglomération verse chaque année aux communes membres une dotation de solidarité communautaire constituée d'une part garantie, d'une part solidarité et d'une part correspondant à l'attribution de l'ex SIZIAF, dans la limite des montants reversés par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane qui s'est substituée à l'ex SIZIAF.

Dans le but de préserver les capacités d'investissement de la communauté d'agglomération de Lens Liévin et son équilibre financier en visant un taux d'épargne brute et une capacité de désendettement corrects, tout en sauvegardant les versements de ressources aux communes membres, dans le cadre de l'adoption du pacte financier et fiscal, il a été décidé de maintenir le montant global de la Dotation de Solidarité (DSC) à sa valeur 2016.

L'objet de la présente délibération est de pouvoir verser aux communes membres en 2019, leur part de la DSC en maintenant la répartition entre communes adoptée en 2016.

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu la nécessité de maintenir la capacité d'investissement et un équilibre financier correct pour la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin tout en maintenant les versements aux communes,

Vu le pacte financier et fiscal adopté par la Communauté d'agglomération en 2017,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

57 « pour »

0 « contre »

17 « abstention »

Autorise l'inscription au budget primitif 2019 d'une Dotation de Solidarité Communautaire (D.S.C.), composée d'une part « garantie », d'une part « solidarité » et d'une part « attribution ex SIZIAF » d'un montant équivalent au montant versé en 2018 (voir tableau joint), avec un mode de répartition identique par commune.

Autorise pour les années ultérieures la reconduction de l'application de cette délibération, sauf délibération modificative adoptée par le Conseil Communautaire selon les règles de majorité prévues par l'article 1609 nonies C du code général des impôts.

Dit que les crédits sont prévus au Budget Principal du Budget Primitif 2019 sur la ligne de crédit n°8646.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **61 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 24

Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Budget Général - Vote du Budget Primitif 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **138 059 478,00 €**

Section d'investissement : **49 968 032,46 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2019 du budget général, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieurs à 2019 et la création des Autorisations de Programme 2019 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **61 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 24

Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Budget annexe Action Economique - Vote du Budget Primitif 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **10 813 979** €

Section d'investissement : **32 262 645** €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2019 du budget annexe Action Economique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2019 et la création des Autorisations de Programme 2019 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **61 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 24

Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Budget Annexe Port Fluvial - Vote du Budget Primitif 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **140 983** €

Section d'investissement : **107 834** €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2019 du budget annexe « Port Fluvial », chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2019 et la création des Autorisations de Programme 2019 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **61 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 24

Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Budget Annexe Assainissement - Vote du Budget Primitif 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **12 332 862,00 €**

Section d'investissement : **22 777 706,32 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2019 du budget annexe « Assainissement », chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2019 et la création des Autorisations de Programme 2019 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **61 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 24

Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Budget Annexe Eau Potable - Vote du Budget Primitif 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **7 200 310** **€**

Section d'investissement : **21 538 210** **€**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2019 du budget annexe « Eau Potable », chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2019 et la création des Autorisations de Programme 2019 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **61 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 24

Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Budget Annexe Crématorium - Vote du Budget Primitif 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **765 943 €**

Section d'investissement : **867 587 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2019 du budget annexe « Crématorium », chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2019 et la création des Autorisations de Programme 2019 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **61 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 24

Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Budget Annexe SPANC - Vote du Budget Primitif 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **7 000** **€**

Section d'investissement : **0** **€**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2019 du budget annexe «SPANC», chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **61 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 61

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 24

Madame Christine ROSZAK, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Budget annexe Développement Numérique - Vote du Budget Primitif 2019

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2019,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget primitif 2019 présenté par Monsieur Thierry DAUBRESSE, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget primitif 2019, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **599 835** €

Section d'investissement : **977 880** €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Finances et de l'Administration Générale du 28/02/2019

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

56 « pour »

0 « contre »

16 « abstention »

Décide :

- **d'adopter** le budget primitif 2019 du budget annexe Développement Numérique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2019 et la création des Autorisations de Programme 2019 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **64 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 64

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 21

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Conseil-18/03/19-D/41

**Motion relative aux incidences de la politique gouvernementales
sur les finances locales**

**Présentées par les élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés,
les élus du Groupe Républicain, les élus du Groupe Communiste
de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN**

Dans son courrier adressé aux maires en novembre dernier, le chef de l'Etat se disait persuadé que « *la France ne connaîtra un renouveau durable que si ses forces vives, et en particulier ses maires, travaillent de concert, regardent ensemble dans la même direction* ». S'il est bien une direction que souhaite continuer à suivre notre intercommunalité, c'est celle du développement de notre territoire, des entreprises et de l'emploi. C'est également celle d'une cohésion sociale retrouvée.

C'est donc avec inquiétude et colère que nous avons vu se succéder nombre de réformes touchant directement, ou par ricochet, les finances communautaires.

En effet, **au fil des années, les collectivités locales ont eu à subir les conséquences d'une politique essentiellement tournée vers la réduction des déficits publics jusqu'à en oublier que la relance économique de notre pays repose sur les capacités de nos territoires à investir** et non sur des mesures favorisant les plus riches au prétexte d'une théorie de « ruissellement » sujette à caution, ou d'un enchevêtrement d'exonérations, d'aides aux grandes entreprises et autres niches fiscales dont l'efficacité n'a toujours pas été démontrée.

Ainsi, nous avons ainsi assisté à la réforme de la TP, à une diminution inédite de nos dotations (21 millions d'euros de dotations en cumulé sur la période 2014-2019 pour la CALL), aux promesses non tenues concernant l'augmentation du FPIC. Aujourd'hui, c'est la disparition du levier fiscal qu'est la TH qui nous laisse dans l'expectative, d'autant qu'il n'y a, à ce jour, aucune visibilité sur la façon dont l'Etat entend compenser le manque à gagner ni à quelle hauteur.

L'attaque frontale contre la libre administration des collectivités et l'autonomie financière qui s'y rattache a franchi un nouveau cap avec le pacte dit de Cahors qui, en limitant drastiquement nos dépenses de fonctionnement, risque de pénaliser les investissements publics locaux.

Toutes ces mesures qui nous sont imposées -sans aucune concertation- sont d'autant moins soutenables que le gouvernement poursuit insidieusement ses transferts de charges, liés au désengagement dont il fait preuve dans certaines de ses compétences ainsi qu'à des décisions dont il néglige de mesurer l'impact. Par exemple, comme l'indiquait récemment le défenseur des droits, le développement tous azimuts du numérique et la dématérialisation des démarches laissent apparaître l'exclusion de certaines franges de la population qui ont plus que jamais besoin d'un accompagnement de proximité qu'il nous appartient dès lors de prendre en charge.

De même, nous sont imposées des prises de compétences nouvelles impliquant l'inscription de dépenses supplémentaires liées tant aux actions à mener qu'aux personnels à recruter. Ainsi notre communauté d'agglomération se trouvera-t-elle, d'ici 2020, dans l'obligation de prendre au choix la compétence voirie ou gestion des maisons de services au public.

- 2 -

La mise en place, en 2017, d'une Conférence nationale des territoires n'aura pas suffi à faire entendre nos préoccupations. Mais comment aurait-il pu en être autrement puisque, dès le départ, le Premier ministre annonçait que les collectivités seraient appelées à contribuer à la réduction du déficit à hauteur de 13 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat.

Bien loin de se résumer à ce que d'aucuns pourraient prendre pour un mouvement d'humeur habituel à l'occasion du vote d'un budget, cette motion est le témoignage de nos inquiétudes les plus vives face à une politique qui loin de nous donner les moyens de réussir, n'en finit pas de brider les ambitions que nous affichons pour notre territoire et ses habitants.

Pourtant, **là où le gouvernement voit des sources de dépenses qu'il faut absolument réduire, nous voyons des investissements pour l'avenir, des retombées économiques et, au-delà, une chance pour notre agglomération et ses habitants.** L'intérêt manifesté par certains investisseurs pour notre territoire et l'implantation d'entreprises témoignent d'un changement de regard sur notre territoire, ce qui n'a pu être réalisé qu'aux prix d'efforts conséquents et de politiques volontaristes (pôles d'excellence, développement du numérique...).

Prétendre vouloir « *libérer l'énergie des territoires* » tout en les asphyxiant financièrement est tout aussi incohérent que de prétendre vouloir développer l'insertion tout en supprimant les contrats aidés ou d'afficher la santé comme une priorité tout en refusant d'y mettre les moyens financiers et humains...

De la même façon, l'Engagement pour le renouveau du bassin minier, qui doit constituer une pierre supplémentaire à l'édifice que nous construisons, ne saurait déployer tous ses effets si, parallèlement, les finances des collectivités locales et les politiques de droit commun continuent d'être revues à la baisse.

Le chef de l'Etat disait, en février 2017, vouloir créer un « *nouveau système de croissance* ». Il nous laisse aujourd'hui aux prises avec une politique vouée à aggraver les fractures territoriales.

Pour toutes ces raisons, les élus de la communauté d'agglomération de Lens Liévin, à l'unanimité,

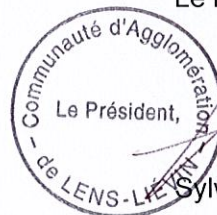
Revendiquent :

- l'arrêt des transferts de charges non compensés et l'augmentation des dotations,
- la suppression du pacte de Cahors et, plus généralement, des mesures visant à réduire l'autonomie financière des collectivités,
- une augmentation du fonds de péréquation,

Les élus sont prêts à continuer et s'engager totalement dans la transformation et la « redynamisation » de notre territoire. Néanmoins, nous exigeons les moyens et conditions pour pouvoir réaliser pleinement cette ambition

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,



Sylvain ROBERT.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2019**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 5 février et 8 mars 2019 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **63 délégués étaient présents et 11 représentés sur 96 délégués en exercice.**

Présent(s) : 63

Monsieur Dominique ROBILLART, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Alain LEFEBVRE, Madame Maryse COUPIN, Monsieur Yves TERLAT, Madame Laurence WATTIEZ, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Jean LETOQUART, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur François LEMAIRE, Madame Caroline LOUBAT, Monsieur Pierre LACHERIE, Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Alain SZABO, Monsieur Jean HERMAND, Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Alain LHERBIER, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Antoine IBBA, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Marie FONTAINE, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Thierry DAUBRESSE, Madame Naceira VINCENT, Madame Hélène CORRE, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Martine GERMA, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Yvon LEJEUNE, Madame Samia GACI, Monsieur Edmond GOGUILLON, Madame Françoise HAUTECOEUR, Monsieur Jean-Bernard MACQUART, Monsieur Roger FRUCHART, Monsieur Daniel KRUSZKA, Madame Françoise TOULOUSE, Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Alain COURAULT, Madame Catherine BECART, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Rose-Marie JULLIARD, Monsieur Alexandre D'ANDREA, Madame Sylvie DUPUIS, Monsieur Alain ROGER, Madame Maryvonne POULAIN, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Dorise TRANAIN, Madame Laurence DEPOORTER, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Didier HIEL, Madame Sylvie TAPPELLA, Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Monsieur Jacques LARIVIERE, Madame Evelyne NACHEL, Madame Maryse LOUP

Procuration(s) : 11

Monsieur Jacques JAKUBOSZCZAK à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Justin CLAIRET à Monsieur Dominique ROBILLART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Jean-Pierre THIRION, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Jean-Pierre BLANCART, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Claude BASSEZ, Monsieur Bertrand NAGLIK à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Laurent DASSONVILLE à Monsieur Antoine IBBA, Madame Valérie DELVALLEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Bernard OGIEZ à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Didier DRECQ à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Patrice DELALEU à Monsieur André KUCHCINSKI

Absent(s) excusé(s) : 22

Madame Christine ROSZAK, Monsieur Serge POIX, Madame Perrine CIOFFI, Madame Rose-May SCHIAVON, Madame Martine VANDEVOORDE, Monsieur Bruno TRONI, Madame Dominique FALIVA, Monsieur José EVRARD, Monsieur Jean-Luc DAUCHY, Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES, Monsieur Philippe RAYTER, Madame Katia BRETON, Monsieur Arnaud SANCHEZ, Madame Sophie GAUTHY, Monsieur Hugues SION, Madame Mina OUBALAAID, Monsieur Daniel TOP, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Patrick CAMBRAY, Monsieur Joël BERNARD, Monsieur Nicolas BAYS, Monsieur Christophe DRUELLES

Conseil-18/03/19-D/42

Motion relative à la suppression éventuelle des liaisons TGV

présentée par les élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés,
les élus du Groupe Républicain, les élus du Groupe Communiste
de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN

LE MAINTIEN DU TGV DANS NOTRE TERRITOIRE EST VITAL !

Au printemps dernier, les cheminots engageaient une lutte qui, loin d'être corporatisme, alertait déjà sur les dangers que portait en germe la réforme de la SNCF en termes de réorganisation des services ferroviaires. Non contente d'annoncer la suppression de quelque 2100 postes en 2019, la SNCF poursuit sa politique de suppression de guichets, de gares et de TGV qu'elle souhaiterait d'ailleurs remplacer par des TERGV... financés par d'autres, à savoir la Région.

Cette politique, à laquelle s'ajoute l'échec cuisant des « cars Macron », signe un démantèlement alarmant du service public ferroviaire et une désertification de certains territoires.

Ainsi, La SNCF avait-elle décidé de manière unilatérale de supprimer 50% des dessertes directes de Lens région vers Paris, répondant à une politique nationale dans le cadre de l'ouverture prochaine à la concurrence du réseau TGV.

Suite à la mobilisation des élus et des citoyens contre son projet de suppression drastique des liaisons TGV entre Paris et les villes de la région, la SNCF s'engage dans un communiqué de presse du 1^{er} mars dernier, à formuler dans les prochaines semaines de nouvelles propositions aux élus sur l'avenir des dessertes TGV.

Ce territoire, sous prétexte de l'ouverture prochaine à la concurrence, ne doit pas subir une dégradation de son accès au réseau TGV !

Le TGV reste un formidable facteur d'attractivité et de développement des territoires. Aussi la réduction des arrêts TGV aurait des impacts destructeurs en termes d'emplois et de déplacements domicile-travail. En effet, si le TGV amène sur notre territoire de nombreux salariés extérieurs à notre agglomération, l'inverse est également vrai puisqu'il permet à plus de 500 habitants de notre secteur de rejoindre leur lieu de travail, soit 43% des usagers.

Cela viendrait remettre en cause également les projets ainsi que la stratégie d'aménagement de notre agglomération.

Depuis plusieurs années, nous accueillons sur notre territoire des fleurons industriels, créateurs d'emplois. Nous entendons assumer un leadership dans plusieurs filières économiques clés de l'éco transition : énergies renouvelables, efficacité industrielle, nouveaux matériaux pour la construction et l'industrie, logistique avancée, économie circulaire, numérique culturel, etc... Ces industries d'envergure nationale et internationale ont comme besoin primaire de bénéficier de liaisons rapides avec le reste du territoire national et ses centres d'activités principaux.

Sans TGV, c'est leur présence sur le territoire qui serait directement menacée.

Les emplois se créent dans des territoires qui bougent, qui sont connectés et où il est possible de se déplacer. L'Agglomération de Lens-Liévin connaît depuis peu une dynamique nouvelle porteuse d'emplois, basée justement sur le dynamisme de ses acteurs économiques et une ambition politique portée par les collectivités visant à connecter le territoire, grâce au numérique mais aussi en le rapprochant des pôles urbains et de leur capacité à attirer de nouveaux investisseurs.

Sans TGV, l'agglomération de Lens-Liévin se trouverait enclavée, isolée, privée de cette possibilité de partenariat de développement.

Sans compter la présence du musée du Louvre Lens, et ses quelques 500 000 visiteurs, et l'arrivée prochaine du futur centre de conservation du Louvre, qui sont la locomotive d'une véritable stratégie de développement touristique et de changement d'image de notre territoire, et qui se doivent d'être connectés et accessibles.

Priver de liaison TGV notre territoire et ses nombreux atouts économiques, touristiques, naturels et humains, reviendrait à acter leur mort progressive.

En raison du nécessaire contexte de développement des transports alternatifs, de la démultiplication des transports doux, tout devrait être fait pour encourager les habitants du territoire à prendre le train. A contrario, nous sommes les victimes du tout-voiture qui a structuré notre politique des transports pendant des décennies, et qui laisse encore les habitants sans autre solution pour se déplacer que la voiture.

Alors que des promesses ont été faites, que des engagements, notamment celui pour le Renouveau du Bassin Minier, ont été pris par des acteurs au plus haut niveau de l'Etat, nous appelons la SNCF, dont l'Etat est actionnaire à 100%, à ne pas priver l'agglomération de Lens-Liévin et son bassin de vie d'un avenir prospère.

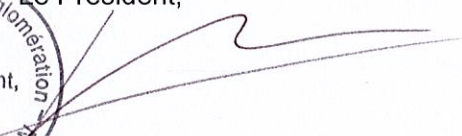
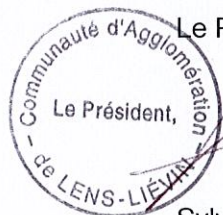
C'est pourquoi, les élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés, les élus du Groupe Républicain, les élus du Groupe Communiste de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN, à l'unanimité,

- **Demandent** à la SNCF et l'Etat, en lien étroit avec la Région, d'associer les collectivités et la population aux concertations et décisions sur l'avenir des dessertes en Hauts-de-France assurées par le TGV, comme s'est engagée la société ferroviaire dans son communiqué,

- **Demandent** à la SNCF et l'Etat, tout en associant la Région, de garantir une offre de service public ferroviaire acceptable pour les usagers en qualité de temps de transport et nombre de dessertes dans son projet,

Dans l'attente de nouvelles propositions de la SNCF, nous restons mobilisés pour que les liaisons TGV des villes moyennes ne soient pas traitées secondairement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Le Président,


Sylvain ROBERT.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA Lens-Lievin

Utilisateur : Soriaux Christelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	C18031_D042
Date de la décision:	2019-03-18 00:00:00+01
Objet:	Motion relative à la suppression éventuelle des liaisons TGV
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	9.4 - Voeux et motions
Identifiant unique:	062-246200364-20190318-C18031_D042-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 062-246200364-20190318-C18031_D042-DE-1-1_0.xml	text/xml	884
nom de original: C180319-D042.pdf	application/pdf	1348262
nom de métier: 99_DE-062-246200364-20190318-C18031_D042-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1348262

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 mars 2019 à 13h57min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 mars 2019 à 13h57min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 mars 2019 à 13h57min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 mars 2019 à 14h08min03s	Reçu par le MI le 2019-03-28